



Assemblée générale

Distr. générale
16 août 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session

Point 19 de l'ordre du jour provisoire*

Développement durable

Coopération et coordination internationales en vue du rétablissement de la santé de la population, de la régénération de l'environnement et du développement économique de la région de Semipalatinsk au Kazakhstan

Rapport du Secrétaire général**

Résumé

Le présent rapport est soumis comme suite à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution [75/210](#). Il dresse le bilan du rétablissement de la santé de la population, de la régénération de l'environnement et du développement économique de la région de Semipalatinsk au Kazakhstan.

* [A/78/150](#).

** Le présent rapport a été soumis après la date limite afin que puissent y figurer les informations les plus récentes.



I. Introduction

1. À l'appui des mesures prises par le Kazakhstan pour remédier aux conséquences dévastatrices des essais nucléaires sur le site de Semipalatinsk, l'Assemblée générale a adopté 10 résolutions de 1997 à 2020 (résolutions [52/169 M](#), [53/1 H](#), [55/44](#), [57/101](#), [60/216](#), [63/279](#), [66/193](#), [69/209](#), [72/213](#) et [75/210](#)) et demandé aux États donateurs et aux organismes internationaux de développement de soutenir l'action menée par ce pays pour améliorer la situation sociale, économique et environnementale dans la région de Semipalatinsk.
2. Dans sa résolution [75/210](#) du 21 décembre 2020, la dernière en date, l'Assemblée générale a invité instamment la communauté internationale à aider le Kazakhstan à concevoir et exécuter des programmes et projets spéciaux de traitement et de soins à l'intention de la population touchée, ainsi qu'à appuyer l'action que mène ce pays en faveur de la croissance économique et du développement durable de la région de Semipalatinsk. Elle a également prié le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa soixante-dix-huitième session, au titre de la question intitulée « Développement durable », des progrès réalisés dans l'application de la résolution.
3. Le présent rapport fait donc la synthèse des progrès accomplis de 2020 à 2022 dans l'application de la résolution [75/210](#) par le Gouvernement kazakh, l'ONU et la communauté internationale dans la région de Semipalatinsk.
4. Il s'agit ici de décrire les mesures prises et les progrès accomplis par le Gouvernement kazakh, les organismes des Nations Unies et la communauté internationale pour remédier aux problèmes sociaux, économiques et écologiques faisant obstacle au relèvement et au développement de la région de Semipalatinsk.

II. Contexte

5. De 1949 à 1989, l'Union soviétique a procédé à 456 essais nucléaires sur le site de la région de Semipalatinsk, principal terrain d'essais de l'arsenal nucléaire soviétique. Après quarante ans d'essais, les explosions avaient libéré l'équivalent énergétique d'environ 2 500 bombes atomiques d'Hiroshima. Jusqu'à la signature en 1963 du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, les explosions avaient principalement lieu en surface et dans l'atmosphère. Par la suite, les essais ont été souterrains.
6. En 1989, le premier mouvement antinucléaire soviétique, connu sous le nom de « Nevada Semipalatinsk », a concouru, avec d'autres facteurs, à mettre un terme aux essais d'armes nucléaires sur le site de Semipalatinsk. Le dernier essai nucléaire a été effectué le 19 octobre 1989. Le 29 août 1991, le site de Semipalatinsk a été officiellement fermé. Avec la dissolution de l'Union soviétique, le Kazakhstan, nouvellement indépendant, est devenu le premier pays à renoncer volontairement à son arsenal nucléaire qui, à l'époque, était le quatrième au monde.
7. Durant les 30 années qui se sont écoulées depuis, le Gouvernement et le peuple kazakhs ont activement prôné la non-prolifération et le désarmement nucléaires, manifestant un ferme attachement à un monde exempt d'armes nucléaires. Le Kazakhstan n'a eu de cesse d'appliquer des stratégies et des programmes nationaux pour le relèvement de la région de Semipalatinsk et l'amélioration du bien-être socioéconomique de la population touchée, notamment en faisant appel à l'aide internationale.
8. En 2021, le bureau des Nations Unies au Kazakhstan a organisé une table ronde en ligne pour marquer le trentième anniversaire de la fermeture du site de

Semipalatinsk. Des déclarations, notamment de partenaires bilatéraux et régionaux, ont été publiées pour célébrer l'occasion.

9. En 2022, le Gouvernement kazakh a décidé de créer trois nouvelles régions : l'Oulytaou, l'Abaï et le Jetyssou¹. La région d'Abaï a été créée le 8 juin 2022, avec pour centre administratif la ville de Semeï (auparavant Semipalatinsk). Cette réforme administrative devrait permettre d'accroître les investissements et les ressources consacrés au développement de la région, avec des retombées positives sur la qualité de vie et le bien-être de la population. Elle devrait permettre également d'y améliorer les infrastructures et de générer de nouvelles possibilités d'emploi.

10. Selon une évaluation interne réalisée à la demande du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en vue d'un élargissement du programme de pays aux nouvelles régions, l'industrie est le principal secteur d'activité économique dans la région d'Abaï. D'après les données tirées de l'évaluation du PNUD, cette nouvelle région rencontre plusieurs difficultés, parmi lesquelles l'épuisement des actifs de production primaire et l'insuffisance des efforts déployés pour introduire les nouvelles technologies et les innovations à même d'améliorer la compétitivité de la production industrielle.

11. Selon l'évaluation du PNUD, la région d'Abaï rencontre également des difficultés dans le secteur de l'éducation en raison de la capacité limitée des écoles et des établissements préscolaires qui ne peuvent accueillir l'ensemble des élèves.

12. Dans le secteur de la santé, l'insuffisance du matériel médical et le vieillissement des établissements de soins sont sources de préoccupation. Des taux élevés de morbidité due à des néoplasmes sont signalés dans les zones industrialisées et dans les territoires adjacents à l'ancien site d'essais nucléaires de Semipalatinsk. Les deux causes principales de mortalité dans la région d'Abaï sont les maladies du système cardiovasculaire suivies des néoplasmes. Au total, 25,3 % des décès enregistrés dans la région sont attribués à des maladies du système cardiovasculaire, ce qui est supérieur à la moyenne nationale de 22,3 %, tandis que 13,3 % des décès sont attribués à des néoplasmes, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale de 9,7 %.

13. Une attention particulière doit être accordée à la question du chômage, en particulier chez les jeunes et les femmes, à la pénurie d'emplois décents et stables dans les zones rurales et à la pénurie de travailleurs qualifiés, si l'on veut garantir des moyens de subsistance équitables et justes.

14. La région d'Abaï abrite également un grand nombre de forêts et de steppes, qui sont actuellement confrontées aux effets néfastes des changements climatiques. L'évaluation du PNUD et les informations concernant les récents incidents touchant les espèces sauvages indiquent que les services de lutte contre les incendies de la région ont besoin d'équipements supplémentaires et doivent être modernisés pour pouvoir lutter plus efficacement contre les incendies dans les forêts et les steppes.

III. Cadre d'action et programmes publics pour l'aide à la région de Semipalatinsk

15. Le Gouvernement kazakh s'appuie sur plusieurs cadres d'action et législations pour fournir une assistance et une aide sociale fondée sur les droits aux personnes touchées par les essais nucléaires sur le site de Semipalatinsk. La stratégie Kazakhstan 2050, cadre général de développement et de planification du Kazakhstan, vise à

¹ Décret présidentiel, 4 mai 2022.

moderniser l'économie et les institutions du pays. Elle est appliquée dans tout le pays, y compris dans la région de Semipalatinsk.

16. Parmi les autres cadres d'action, on peut citer les législations concernant : « la protection sociale des citoyens victimes des essais nucléaires sur le site de Semipalatinsk », « l'assurance retraite en République du Kazakhstan », « les prestations sociales de l'État en cas d'invalidité et de perte du soutien de famille en République du Kazakhstan », « la protection sociale des personnes handicapées en République du Kazakhstan », « les services sociaux spéciaux » et « les prestations spéciales de l'État en République du Kazakhstan ». La loi prévoit plusieurs types d'aide sociale, notamment une indemnisation financière unique et des examens médicaux complets pour les personnes qui vivaient ou vivent encore dans des zones exposées à des risques de rayonnement. À ce jour, plus de 1,1 million de citoyens concernés ont bénéficié de cette aide.

17. Les employeurs offrent une rémunération et un congé annuel payé supplémentaires aux personnes résidant et travaillant dans des zones légalement reconnues comme exposées à des risques de rayonnement, qui varient selon la zone. Les femmes concernées ont droit à un congé de maternité plus long.

18. Les enfants dont les parents ont vécu, travaillé ou étaient en poste dans les territoires contaminés par des substances radioactives durant les essais nucléaires et qui souffrent de handicaps ou de maladies liés à l'exposition aux rayonnements sont également reconnus comme des victimes des essais nucléaires et peuvent bénéficier d'une aide sociale lorsqu'un lien de causalité est établi entre leur état de santé et l'exposition de leurs parents aux rayonnements dans les zones touchées.

19. Les personnes souffrant de handicaps dus à des situations d'urgence environnementale, y compris l'exposition aux rayonnements pendant les essais nucléaires, bénéficient d'une prestation sociale d'invalidité une fois le lien de causalité établi.

20. En outre, la loi sur les anciens combattants classe les personnes ayant directement participé aux essais nucléaires dans la catégorie des anciens combattants ce qui leur ouvre droit aux mêmes prestations que celles reçues par les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale. En outre, si leurs enfants souffrent d'un handicap génétiquement lié à leur irradiation, ils sont également reconnus comme des personnes handicapées en raison des dommages subis et ont droit aux mêmes prestations sociales.

21. Les familles des personnes décédées des suites du mal des rayons ou des personnes souffrant d'un handicap lié à l'impact des catastrophes et des accidents radiologiques reçoivent également une allocation.

22. Durant la période 2020-2022, le Gouvernement kazakh a effectué plusieurs études et contrôles sur le site d'essais de Semipalatinsk, avec pour objectif de recueillir des informations qui permettraient d'améliorer la situation environnementale sur le site et les territoires adjacents.

23. Une évaluation environnementale complète du territoire du site de Semipalatinsk a été réalisée sur une superficie de 18 311,4 km² entre 2008 et 2021. La quantité de radionucléides technogènes dans les principaux actifs écologiques, tels que le sol, l'eau, l'air, a été étudiée. Les données recueillies ont permis de déterminer le risque d'irradiation dans la zone concernée. L'évaluation a eu pour principal résultat de délimiter les zones ayant subi une contamination radioactive comme suite aux essais nucléaires. Le rapport en plusieurs volumes fait actuellement l'objet d'un examen écologique par l'État et n'a donc pas encore été rendu public. En outre, des travaux de suivi ont été effectués pour mettre au point un système de surveillance des

rayonnements pour le site d'essais et dresser un inventaire des installations présentant un danger de rayonnement ainsi que pour mettre en place et gérer un système de restriction d'accès à la zone à haut risque du site d'essais.

24. En 2022, le Gouvernement kazakh a célébré le trentième anniversaire de son adhésion à l'Organisation des Nations Unies. Il est déterminé à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

25. En 2020, le Gouvernement kazakh et l'équipe de pays des Nations Unies au Kazakhstan ont signé le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2021-2025), qui fait suite au Plan-cadre de coopération (2016-2020), pour accroître la coopération et mettre en adéquation les priorités nationales de développement du pays avec les objectifs de développement durable.

26. En 2022, le Gouvernement kazakh a présenté son deuxième examen national volontaire, confirmant sa volonté de mettre en œuvre le Programme 2030 en utilisant les mécanismes, outils et plans institutionnels existants ou en en créant de nouveaux. Le Kazakhstan a consenti des efforts importants au niveau national pour réaliser les objectifs de développement durable et améliorer la fourniture de l'assistance nécessaire à la région de Semipalatinsk.

IV. Aide de l'ONU et aide internationale à la région de Semipalatinsk

L'ONU et les institutions spécialisées

27. Le PNUD, en partenariat avec le Gouvernement kazakh et une entreprise du secteur privé, soutient les efforts visant à mettre en œuvre à Semeï des mesures d'ensemble pour absorber les émissions de dioxyde de carbone provenant des écosystèmes forestiers. En 2021, dans le cadre de cette initiative, le PNUD a dressé un inventaire des forêts non comptabilisées sur une superficie de 36 000 hectares. Ces forêts, actuellement non gérées, peuvent devenir des sources d'émissions sous l'effet des incendies et des maladies. L'entreprise privée finance le transfert de ces forêts au fonds des forêts domaniales ainsi que l'amélioration de leur gestion afin de compenser son empreinte carbone.

28. En 2020-2021, le PNUD a aidé les autorités locales de la région de Semeï, qui faisait auparavant partie de la région du Kazakhstan-Oriental, à faire face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il a également œuvré à l'amélioration de la santé et du bien-être socioéconomique des personnes les plus exposées au risque d'infection par le VIH et des patients atteints du VIH/sida, en appuyant les efforts visant à garantir un meilleur accès aux produits de santé essentiels. Grâce à une subvention du Fonds d'intervention en cas de catastrophes dans la région Asie-Pacifique, géré par la Banque asiatique de développement et financé par le Gouvernement japonais, le PNUD a acheté des trousseaux médicaux et les a distribués à 11 394 familles à faible revenu de la région, ce qui a permis de prévenir la propagation de la COVID-19 et d'atténuer les difficultés économiques pesant sur ces familles. Grâce aux subventions du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le PNUD a pu mettre à la disposition de la région des équipements modernes d'analyse PCR (réaction en chaîne par polymérase) et des fournitures destinées à répondre aux besoins des plus vulnérables.

29. En 2022, le PNUD a aidé le Gouvernement kazakh à préparer le deuxième examen national volontaire en organisant des discussions dans les 17 régions du pays, y compris le Kazakhstan-Oriental. Un atelier de deux jours organisé à Semeï a rassemblé diverses parties prenantes telles que les autorités locales, les organisations

non gouvernementales, les universitaires, le secteur privé, les jeunes et les populations vulnérables. Utilisant le jeu « Mission 2030 » comme outil d'apprentissage interactif, les participants à l'atelier ont passé en revue les principes et les approches de l'adaptation des objectifs de développement durable au contexte local et ont recensé ensemble les principaux défis auxquels faisait face la région et les moyens de les relever en tenant compte des intérêts des pauvres et des considérations de genre.

30. De 2020 à 2022, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a invité des jeunes kazakhs à participer à des programmes de volontariat en milieu scolaire sur différents sujets présentant un intérêt pour eux. Plus de 50 jeunes volontaires, y compris de la ville de Semeï, ont participé à la mise en œuvre de divers programmes, en ligne et hors ligne.

31. En mars 2020, le bureau de l'UNICEF au Kazakhstan et l'Université nationale Al-Farabi du Kazakhstan ont lancé ensemble un projet éducatif de mise au point de nanosatellites UniSat à l'intention des filles afin de lutter contre les stéréotypes de genre et de doter de jeunes femmes entrepreneuses des compétences techniques et non techniques leur ouvrant des perspectives d'emploi décentes. Ce projet a permis de couvrir toutes les étapes de la création d'un nanosatellite : ingénierie, conception, programmation, assemblage, essais et lancement. Plusieurs jeunes filles de la région de Semeï ont pu participer au programme UniSat de l'UNICEF intitulé « Skills4Girls ».

32. En 2020 et 2021, l'UNICEF a mis à l'essai un programme « cash plus » dans trois régions, dont la région du Kazakhstan-Oriental (districts de l'Altaï et de Gloubokoïe), qui a permis de collecter des données et de formuler des recommandations intéressantes pour une meilleure intégration des services sociaux et la fourniture d'une assistance sociale ciblée aux familles vivant dans la pauvreté.

33. En 2021, l'UNICEF, en partenariat avec le Département de l'emploi et des programmes sociaux de l'akimat de la région du Kazakhstan-Oriental, a soutenu la création du centre d'aide familiale « Ten Kogam Bala » en mettant sur pied une équipe d'experts en matière de travail social, de développement de l'enfant, de physiothérapie, de psychologie de l'enfant et d'éducation culturelle. Plus de 2 000 familles vulnérables dont les enfants ou les adolescents sont atteints de VIH ou d'autres maladies chroniques ont ainsi bénéficié de 234 séances de conseil et de formation dans les domaines de la prévention, du traitement, de la prise en charge et de l'assistance. En outre, le centre a été doté d'une salle d'éducation sportive, d'une salle de physiothérapie, d'une salle neurosensorielle pour les enfants atteints de paralysie cérébrale et d'une salle Montessori.

34. Durant la période 2020-2021, l'UNICEF a continué d'appuyer la région de Semeï dans ses efforts de prévention des violences contre les enfants et de lutte contre celles-ci. Plus précisément, la région de Semeï, lorsqu'elle faisait encore partie du Kazakhstan-Oriental, a participé à une campagne de changement du comportement social soutenue par l'UNICEF dont l'objectif était de prévenir les violences contre les enfants. Un programme local de parentalité positive a également été mis à l'essai dans la région du Kazakhstan-Oriental avec l'appui de centres de santé pour les jeunes et d'organisations de la société civile.

35. En 2021, pour évaluer les changements intervenus depuis l'enquête initiale de 2016 sur les connaissances, les attitudes et les pratiques en matière de violence contre les enfants dans les familles au Kazakhstan, l'UNICEF a mené une enquête de suivi dans plusieurs régions, y compris au Kazakhstan-Oriental. La persistance de certaines tendances a suscité des inquiétudes, mais les évolutions positives mises à jour par

l'enquête montrent qu'il est possible de changer les attitudes encourageant la violence et que les efforts dans ce sens doivent être poursuivis.

36. En 2021, l'UNICEF a également évalué le système de prévention des violences contre les enfants et de lutte contre celles-ci dans quatre régions, dont le Kazakhstan-Oriental, ce qui lui a permis de mettre en évidence des retards, des goulets d'étranglement et des possibilités de renforcer davantage le système de protection de l'enfance.

37. De 2020 à 2022, pour remédier à la connectivité limitée des écoles, le bureau de l'UNICEF au Kazakhstan a appuyé une étude de faisabilité de solutions techniques et financières potentielles pour améliorer les connexions Internet à haut débit dans les écoles du Kazakhstan dans le cadre de l'initiative mondiale Giga.

38. Durant la période considérée, l'UNICEF a mené plusieurs enquêtes pour connaître la situation actuelle dans la région. Dans le cadre de son rapport intitulé « Étude 2021-2022 sur les connaissances, les attitudes et les pratiques en matière de suivi du développement de la petite enfance au Kazakhstan », des parents ou des personnes ayant la charge d'enfants ainsi que des agents de santé et des professionnels de l'éducation préscolaire de la région de Semeï ont été interrogés.

39. En 2020, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a déterminé des sites de projet dans la région de l'Abaï dans le cadre du projet commun de la FAO et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur la gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages de production agricole sujets à la sécheresse et salinisés d'Asie centrale et de Turquie. Les activités menées dans ce cadre comprenaient un levé géobotanique, l'établissement d'une cartographie de la dégradation des terres et de l'état de santé des pâturages, le travail du sol et la plantation de l'herbe de blé, l'utilisation de techniques de phyto-amélioration pour démontrer les pratiques de réhabilitation des pâturages et le renforcement des capacités dans les régions concernées par le projet.

40. En 2021, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) au Kazakhstan a lancé l'initiative « sciences, technologie, ingénierie et mathématiques » à l'intention des filles des régions du Kazakhstan-Oriental et de Qyzylorda, dont la région de Semeï. Ce projet, financé par le Ministère des affaires étrangères kazakh, visait à encourager l'investissement et l'autonomisation des femmes et des filles dans l'accès aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques ainsi qu'à leur donner davantage de possibilités d'apprendre, de progresser et de s'engager professionnellement dans ces domaines, que ce soit dans l'enseignement ou dans d'autres secteurs.

Agence internationale de l'énergie atomique

41. En mai 1993, des représentants du Gouvernement kazakh ont fait part à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de leurs préoccupations concernant la situation radiologique à Semipalatinsk et dans l'ouest du Kazakhstan. Le Gouvernement kazakh a par la suite demandé à l'AIEA de lui fournir une assistance pour ces anciennes zones d'essais. L'AIEA fournit donc une assistance continue pour répondre aux divers besoins d'assainissement du site d'essais de Semipalatinsk depuis 1993.

42. Au cours de la période 2020-2022, l'assistance de l'AIEA au site d'essais de Semipalatinsk et à la ville de Semeï et sa périphérie a pris la forme des projets nationaux suivants :

a) KAZ9015 « Investigating potential sites for radioactive waste disposal facilities » (étude des sites potentiels pour les installations de stockage des déchets)

radioactifs), dont l'objectif est de délimiter plus précisément deux sites à Semipalatinsk pouvant abriter une installation de stockage géologique, comme prévu dans le cadre national de gestion des déchets radioactifs au Kazakhstan. L'initiative, dotée d'un budget total de 284 740 dollars des États-Unis, a débuté en 2018 et est toujours en cours. L'organisation homologue est l'Institut de recherche géophysique situé dans la ville de Kourchatov ;

b) le projet KAZ9016 intitulé « Supporting the transfer of the former Semipalatinsk test site land for economic use », dont l'objectif est de faciliter la prise de décisions en connaissance de cause pour ce qui est de la conversion des terres de l'ancien site d'essais de Semipalatinsk à des fins économiques. Le projet a débuté en 2020 et est toujours en cours. Il est doté d'un budget total de 215 518 dollars. L'organisation homologue est l'Institut de sûreté radiologique et d'écologie du Centre nucléaire national kazakh, basé à Kourchatov ;

c) le projet KAZ9018 intitulé « Development of biological dosimetry to ensure preparedness and response to nuclear and radiological emergencies », dont l'objectif est de renforcer les capacités nationales de biodosimétrie pour améliorer la préparation et la riposte face à des urgences nucléaires et radiologiques. Le projet a débuté en 2020 et est toujours en cours. Il est doté d'un budget total de 255 363 dollars. L'institut homologue est l'Institut de sûreté radiologique et d'écologie du Centre nucléaire national kazakh, basé à Kourchatov ;

d) le projet KAZ6013 « Improving clinical practice at the center of nuclear medicine and oncology of the East Region » (amélioration de la pratique clinique au centre de médecine nucléaire et d'oncologie de la région orientale), dont l'objectif est de permettre l'accès à des méthodes modernes et sûres de diagnostic et de traitement du cancer au centre d'oncologie n° 2 du Kazakhstan-Oriental, à Semeï.

43. En raison des restrictions découlant de la pandémie de COVID-19, les activités de renforcement des capacités dans le cadre de ces projets ont été suspendues, avant de reprendre en 2023. En 2020-2022, les projets ont été axés sur la préparation des cahiers des charges et l'achat des équipements nécessaires.

Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

44. La branche du Croissant-Rouge de la région d'Abaï fournit régulièrement une aide aux groupes les plus vulnérables de la population de la région sous forme de colis alimentaires, de produits d'hygiène, de vêtements et de chaussures. Ces trois dernières années, elle est venue en aide à plus de 6 000 personnes.

45. La branche mène également des campagnes d'information auprès du grand public sur la prévention des maladies infectieuses (dont la COVID-19), la préparation à diverses situations d'urgence, notamment les mesures de réduction des risques de catastrophe et les gestes de premiers secours. Ces activités ont bénéficié à environ 350 000 personnes ces trois dernières années.

46. Depuis 2005, le Croissant-Rouge du Kazakhstan, avec le soutien du Croissant-Rouge des Émirats arabes unis, fournit une assistance à des enfants issus de familles monoparentales pauvres qui ont perdu leur soutien de famille. À ce jour, 178 enfants de la région d'Abaï ont ainsi bénéficié de prestations en espèces accordées par le Croissant-Rouge du Kazakhstan. Cette assistance est fournie jusqu'à l'âge de la majorité.

47. En outre, en 2021, la branche du Croissant-Rouge de la région d'Abaï a fait l'acquisition d'électrocardiographes pour en faire don aux hôpitaux situés dans les zones reculées de la région.

Banque européenne pour la reconstruction et le développement

48. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a conclu avec le Gouvernement kazakh (Ministère de l'économie nationale) un partenariat pour la fourniture de services de conseil aux petites entreprises. Le groupe consultatif pour les petites et moyennes entreprises (PME) de la BERD soutient les entrepreneurs de la région d'Abaï depuis 2003, à partir de son bureau de représentation à Oskemen (Kazakhstan-Oriental). À ce jour, la BERD a soutenu 487 projets dans les régions d'Oskemen, de Pavlodar et de Semeï, dont 62 (13 %) dans la région d'Abaï. Le montant total des subventions allouées aux PME s'est élevé à 2,2 millions de dollars, dont 269 380 dollars ont été versés aux entreprises de la région d'Abaï. Au total, 19 consultants locaux qualifiés travaillent avec la BERD. Les projets de conseil les plus demandés concernent les travaux d'ingénierie (26 %) ; les technologies de l'information et des communications (TIC) (22 %) ; le marketing (10 %) ; et la gestion de la qualité (10 %). La BERD coopère avec le Fonds Damu, la Chambre nationale des entrepreneurs, le département municipal de développement de l'entrepreneuriat, ainsi qu'avec des institutions financières partenaires et des consultants locaux. Ces activités se poursuivent en 2023 avec des projets de conseil faisant intervenir des experts locaux et internationaux du secteur de l'industrie, une série de formations entrepreneuriales et des événements de promotion de l'égalité des genres.

49. En 2020, la ville de Semeï a rejoint le programme des villes vertes de la BERD. Un élément essentiel de la participation au programme est la préparation d'un Plan d'action pour une ville verte afin d'améliorer la qualité de l'environnement local et de s'attaquer aux problèmes liés aux changements climatiques. La ville de Semeï prépare son plan d'action depuis novembre 2021 avec l'aide d'experts en planification urbaine d'une société de conseil internationale. Elle a achevé la première étape du plan d'action, à savoir une évaluation de base de l'environnement et des infrastructures, en décembre 2022. L'étape suivante consistera à élaborer et à approuver une liste de projets d'investissement verts et de mesures de politique générale pour l'infrastructure municipale de la ville.

Gouvernement canadien

50. Le Gouvernement canadien a mené plusieurs projets dans la région d'Abaï au cours de la période considérée. En novembre 2017, il a lancé un projet visant à fournir une contribution en nature au Kazakhstan sous la forme d'une station de surveillance des radionucléides à installer au Centre nucléaire national de Kourchatov. L'objectif est de faire de cette station la toute première installation nationale coopérante prototype qui aiderait le Secrétariat technique provisoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires à élaborer des procédures relatives au fonctionnement de telles installations. Au moment de la rédaction du présent rapport, le projet en était encore au stade de la mise en œuvre, son achèvement étant prévu fin 2023.

51. En octobre 2017, le Canada a signé un accord avec le bureau de la sécurité radiologique de la National Nuclear Security Administration du Département de l'énergie des États-Unis, pour collaborer à un projet de renforcement de la capacité du Kazakhstan de gérer de manière sûre et sécurisée les sources radioactives scellées retirées du service et arrivées en fin de cycle de vie. Il s'agit de concevoir et de construire une installation, modernisée et agrandie, pour le stockage de longue durée de sources radioactives à l'Institut de physique nucléaire. L'achèvement du projet est en principe prévu pour le troisième trimestre 2023.

52. En décembre 2021, le Canada a lancé, en partenariat avec le Département de l'énergie des États-Unis, un projet visant à appuyer le retrait de l'uranium hautement

enrichi d'un réacteur de recherche à Kourtchatov en finançant la réparation et la remise à neuf de l'équipement indispensable au retrait, y compris un portique mobile et des systèmes d'alimentation.

Gouvernement allemand

53. Au cours de la période considérée, le Gouvernement allemand a ouvert un centre pour sans-abri à Semeï dans le cadre d'un micro-projet. Un projet sur le thème de la biodiversité dans la région d'Abaï est actuellement à l'étude.

Gouvernement suisse

54. En 2020, le Gouvernement suisse a financé, pour un montant de 6 768 dollars, un projet intitulé « Jeunes handicapés – cours d'été dans la région du Kazakhstan-Oriental ». Ce projet a été reporté à plusieurs reprises en raison de la pandémie de COVID-19, mais il a été mené à bien en octobre 2021.

V. Priorités en vue d'une action future

55. Le Gouvernement kazakh reste fermement résolu à assainir et à développer la région de Semipalatinsk afin de lui permettre de surmonter les conséquences des essais nucléaires, en collaboration avec la communauté internationale et la société civile. Il convient de noter qu'en dépit des effets dévastateurs de la pandémie mondiale de COVID-19, ces efforts se sont poursuivis.

56. Dans le même temps, le développement à long terme de la région touchée nécessitera des actions plus larges de la part du Gouvernement et un appui plus important de la part de la communauté internationale. Conformément aux programmes du Gouvernement kazakh et à la législation nationale visant l'assainissement du territoire de l'ancien site d'essais nucléaires de Semipalatinsk, les priorités suivantes nécessiteront une attention supplémentaire et une action coordonnée du Gouvernement et de la communauté internationale durant la période à venir :

a) améliorer le système de soins de santé primaires et le système de gestion de la santé ainsi que l'infrastructure médicale et accroître la fourniture d'équipements médicaux dans la région, en mettant particulièrement l'accent sur l'amélioration des résultats et de la protection en matière de santé reproductive et de santé de la mère et de l'enfant ainsi que sur l'égalité d'accès aux services de santé, surtout pour les groupes vulnérables et les personnes vivant dans les zones rurales ;

b) combler le fossé entre les zones rurales et urbaines pour ce qui est des problèmes de pauvreté et de chômage dans la région ;

c) éliminer toutes les formes de violence domestique et fondée sur le genre et d'autres normes et pratiques sociales néfastes perpétuant diverses formes d'inégalité ;

d) investir dans des programmes de perfectionnement tels que l'apprentissage des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, la formation professionnelle et la formation en apprentissage pour soutenir les activités économiques dans la région, en mettant particulièrement l'accent sur les jeunes, les femmes et les filles ;

e) renforcer les politiques d'éducation, la qualité de l'enseignement et les infrastructures éducatives, en s'attachant particulièrement à remédier aux déficits d'apprentissage résultant de la pandémie de COVID-19 et des périodes de confinement ;

f) remettre en état l'environnement des sites contaminés aux fins de la réhabilitation écologique de la région touchée, eu égard en particulier à la restauration des écosystèmes et à l'amélioration de la santé et du rôle des populations des différentes espèces qui y vivent ;

g) renforcer la capacité de lutte contre les incendies en réponse aux incidences des changements climatiques sur les forêts et les steppes, en modernisant les services de lutte contre les incendies ;

h) soutenir les stratégies de développement régional et les plans d'action de la nouvelle région d'Abaï ;

i) contrôler en permanence la sécurité et la résilience globales de la région afin de ne laisser personne de côté et de promouvoir une économie verte ;

j) renforcer la coordination entre les autorités locales et l'administration centrale avec la participation de la société civile et du secteur du développement aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable.

VI. Conclusions et recommandations

57. Le site d'essais nucléaires de Semipalatinsk reste un symbole de désarmement nucléaire et d'espoir pour un monde exempt d'armes nucléaires. Pendant la période considérée, le Gouvernement kazakh a continué de se mobiliser en faveur d'un monde sans armes nucléaires, en propageant l'espoir né à Semipalatinsk.

58. Les efforts et les engagements conjoints du Gouvernement, de la société civile, de l'ONU et de la communauté internationale dans son ensemble ont contribué à améliorer les conditions sociales, écologiques et économiques des personnes ayant subi les conséquences des essais sur le site de Semipalatinsk. Le Secrétaire général demande à la communauté internationale de soutenir davantage l'action conjointe du Gouvernement et de l'ONU, comme suit :

a) apporter l'assistance technique, spécialisée et financière nécessaires à la mise en œuvre de programmes de développement nationaux pour le relèvement et le développement de la région de Semipalatinsk ;

b) sensibiliser la communauté internationale aux ravages humanitaires et environnementaux causés par les essais nucléaires effectués dans la région et aux problèmes actuels auxquels se heurtent les personnes ayant subi les conséquences des essais sur le site ;

c) renforcer la coordination et le partage d'informations entre les divers acteurs de la région aux fins de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de programmes et services régionaux ouverts à tous, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables vivant dans la région, notamment les personnes ayant subi les conséquences des essais sur le site.

59. À l'appui de l'action menée par le Gouvernement kazakh pour accroître l'efficacité de l'aide visant à atténuer les répercussions tragiques des essais nucléaires, le Secrétaire général constate que des évolutions positives se sont produites dans la région et saisit cette occasion pour encourager la communauté mondiale à participer davantage au relèvement de la région de Semipalatinsk.